



Saisie mobilier urgent aidez moi

Par **lilou**, le **09/01/2008** à **09:55**

un souci nous avons un dossier surendettement qui sera definitif fin janvier 2008
mais dans l'attente un huissier vien de me deposer un papier saisie de meubles
j'ai le papier du dossier de surendettement provisoir pour l'apurement
concernant cette detteaidez moi que puije faire urgent merci

Par **jeanyves**, le **09/01/2008** à **17:46**

Bonjour,
Avez-vous informer l'huissier de votre dossier surendettement en cours.
Il peut être mis en place une "suspension des procédures d'exécution" : Il s'agit de suspendre les actions qui devaient être engagées suite aux différentes dettes, afin d'éviter d'aggraver la situation pendant ce temps.
Il est possible en cas d'urgence de faire cette demande directement auprès du juge de l'exécution, et d'en avertir ensuite la commission de surendettement.
Mais attention :
- il s'agit de saisie immobilière, le juge compétent est le juge des saisies
- les créances alimentaires ne peuvent pas être concernées par cette suspension
- la suspension ne peut pas être demandée pour de simples "mises en demeure" ou "commandements" de payer
- enfin, la suspension est limitée dans le temps : elle dure jusqu'à l'approbation du plan de redressement et ne peut dépasser un an.
Restant à votre disposition,
jeanyves

Par **lilou**, le **09/01/2008** à **17:57**

OUI L HUISSIER ET AU COURANT DE NOTRE DOSSIER SURENDETTEMENT EN COURS

rnmerci bocoup je vai faire un courrier au juge de l execution demain et je vai vite lenvoyer
avez vous sil vou plait un exemple de courrier que dire exactement ???rnMERCI BOCOUP
JYrnLILLOU

Par **jeanyves**, le **09/01/2008** à **18:07**

BonjourrnSi la saisie porte sur des dettes qui entre dans votre dossier de surendettement, il appartient à la commission de surendettement de demander au juge de l'exécution de suspendre provisoirement les procédures d'exécution.rnContacter demain votre commission de surendettement.rnjeanyves

Par **lilou**, le **10/01/2008** à **09:25**

jai prepare un courrier pour le juge de lexecution comme vous mavez conseilleernet jai envoye un courrier a la banque de france pour expliquer le cas....rneest ce bon????